

BRIANÇON ALPES PROVENCE HOCKEY CLUB



Informations stage d'été 2020

Joueurs/joueuses catégories U9 – U11 – U13 – U15-U17

Catégories	U9-U11-U13	U15-U17
Dates du stage	Du 24 au 29 août 2020	Du 17 au 21 août 2020
Coût du stage en ½ pension	170 €	200€

Lieu : Briançon

Clôture des inscriptions : 1^{er} août 2020

Entraîneurs : Daniel SEDLAK

Activités proposées :
Séances Glace
Séances Hors glace
Retours vidéo
Activités loisir

Contact : Vincent ÉTOURMY – Président du BAPHC
briancon.93003@ffhg.eu ☎ 06.07.66.77.09

Envoi obligatoire du dossier d'inscription et règlement au BAPHC avant la date de clôture

Contrôle des documents à joindre :

- Licence nouvelle saison FFHG 2020/2021 (l'ancienne s'arrêtant le 30/06/2020);
- La copie de l'attestation carte vitale où figure le/la licencié(e) ;
- La copie de l'attestation de votre carte mutuelle où figure le/la licencié(e) ;
- La photocopie d'une pièce d'identité du licencié ;
- L'attestation de réussite au test d'aisance aquatique sans brassards ;
- L'autorisation de pratiquer des activités hors glace (voir Annexe 1) ;
- La lettre de décharge (voir Annexe 2) ;
- La fiche médicale (voir Annexe 3).

BULLETIN D'INSCRIPTION

Stage d'été du BAPHC - Août 2020

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Coordonnées téléphoniques :

Père :

Mère :

Email

Catégorie :

Club :

N° Licence :

Poste occupé :

Avant

Ailier

Défenseur

Gardien

Mode de règlement :

Par chèques bancaires

Ordre BAPHC

50 % à l'inscription

50 % au début du stage

Inscription à retourner dûment complétée, datée, signée et accompagnée
du règlement **au plus tard le 1^{er} août 2020**
à l'adresse ci-après :

BAPHC - Patinoire - 37, rue Bermond-Gonnet - 05100 BRIANÇON

Annexe 1

AUTORISATION ACTIVITES HORS GLACE

STAGE ÉTÉ AOUT 2020

Je soussigné(e) _____

Père, mère, tuteur* autorise mon enfant _____

- à participer aux activités sportives extra Hockey sur Glace qui seront encadrées par les animateurs et adaptées à l'âge de mon enfant.
- à utiliser les images de mon enfant à des fins pédagogiques et de communication.

**rayer les mentions inutiles*

Fait à _____ Le _____

Signature du responsable légal



..

Annexe 2

LETTRE DE DECHARGE

STAGE ÉTÉ AOUT 2020

Je soussigné(e) _____

Père, Mère, Tuteur (*) autorise le Responsable du stage à faire pratiquer sur la personne de mon enfant _____ toute intervention, anesthésie ou soins médicaux qui, en cas d'urgence, apparaîtraient nécessaires, au cours du stage qui se déroulera à Briançon du 17 août au 21 août 2020 ou du 24 au 29 août 2020.

**rayer les mentions inutiles*

Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. domicile : _____

Tél. portable : _____

N° sécurité sociale : _____

Nom de la mutuelle : _____

N° adhérent : _____

Fait à _____ Le _____

Signature du responsable légal



--

Annexe 3

FICHE MEDICALE

NOM : _____ PRENOM : _____

Votre enfant suit-il/suit-elle un traitement ? Oui Non

Si oui, lequel ? (remettre la prescription et les médicaments au responsable)

Votre enfant est-il/est-elle allergique ? Oui Non

Si oui, à quoi ?

Votre enfant suit-il/suit-elle un régime particulier ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Autres remarques :

Fait à _____ Le _____

Signature du responsable légal

Conditions d'inscription

➤ Délai de rétractation de 14 jours qui court à compter de la date de signature du formulaire d'inscription par les parents ou tuteurs. Pendant le délai de rétractation, l'éventuel remboursement est effectué dans son intégralité.

➤ **CONDITIONS D'ANNULATION (hors cas de force majeure*) :**

STAGE DU 17 AU 21/08/2020 U15-U17	STAGE DU 24 AU 29/08/2020 U9-U11-U13
<ul style="list-style-type: none">• Avant le 27 juillet 2020 (non-compris) : remboursement à hauteur de 75% des frais d'inscription,• Entre le 27 juillet 2020 et le 10 août 2020 : remboursement à hauteur de 50% des frais d'inscription,• Entre le 10 août 2020 et le dernier jour de stage : aucun remboursement possible	<ul style="list-style-type: none">• Avant le 03 août 2020 (non-compris) : remboursement à hauteur de 75% des frais d'inscription,• Entre le 03 août 2020 et le 24 août 2020 : remboursement à hauteur de 50% des frais d'inscription,• Entre le 17 août 2020 et le dernier jour de stage : aucun remboursement possible

**Cas de force majeure : remboursement de 100% des frais d'inscription.*

Fait à _____ Le _____

Signature du responsable légal



TROUSSEAU

Dans un sac personnel :

- Chaussures de sport (de vrais baskets) ;
- Chaussures de montagnes ;
- Survêtement, shorts, 2- 3 tenues pour les activités plein air ;
- Polaire, kway ou goretex ;
- Maillot de bain (short de bain interdit par le règlement de la piscine) ;
- Sac pour linge sale ;
- Nécessaire de toilette ;

Dans un sac de hockey :

- Equipement complet de hockey sur glace (prévoir 1 crosse pour la glace et 1 pour hors glace)
- Patins affûtés*
- 2-3 quatre-pattes marqués au nom de l'enfant
- 1 pipette
- Serviette
- Nécessaire de douche (gel douche, shampooing)

***des patins pas suffisamment ou mal affûtés empêchent l'apprentissage du patinage mais aussi la progression du maniement qui nécessite des appuis de qualité.**